

Télécharger ou de ne pas télécharger?

Are internet pirates killing music it... or freeing it from the clutches of big business?

Faut-il poursuivre en justice les gens qui partagent leurs disques de musique sur internet?

Le débat fait rage en France après qu'un professeur de 28 ans a écopé de* 4000 euros d'amendes et de deux mois de prison avec sursis pour avoir partagé sa collection de disques, jeux vidéos et films avec les internautes du monde grâce aux logiciels ?Peer to Peer?.

Certains artistes ont salué la décision de la justice en y voyant enfin une marque de volonté de défendre leurs droits d'auteurs. Les ventes de disques dans les magasins ont chuté et les maisons de disques mettent en cause le piratage sur internet.

Mais beaucoup d'autres, y inclus des grandes vedettes comme Mickey 3D ou Manu Chao - ont signé une pétition ?Libérez la musique? pour réclamer le téléchargement gratuit. Ils le présentent comme une révolution en vue de reprendre la musique des poches des grosses entreprises pour la redonner au peuple.

Il est difficile de se positionner dans ce débat. Certes les plaidoiries des grandes maisons de disques - qui dépensent une fortune pour promouvoir de la musique ringarde sortie des émissions de télé-réalités - ne nous font pas pleurer. Mais comment nourrir et faire progresser les vrais jeunes talents si tout devient gratuit?

D'ou vient une idée géniale qui est en train de prendre racine en France: «Le Haping». L'association ADAMARA est derrière le projet, Julien nous l'explique :

- Donc c'est une carte, qui est vendue cinq euros, qui représente un album. Grâce à cette carte, qui est prépayée, donc dans des bureaux de tabac, disquaires indépendants, cybercafés, enfin surtout avec des commerces de proximités, on peut aller sur le site Internet, grâce à un code, et télécharger donc l'album en entier, plus des vidéos, des bonus, des informations sur les groupes, des informations sur les concerts aussi, enfin, pleins de choses. C'est un service complet sur Internet. On peut même se restituer l'objet avec la jaquette et le rond de CD.

On connaît déjà des sites de téléchargement payants: itunes, la FNAC et les autres. Mais à presque un euro le morceau ils sont presque aussi chers que les disques en magasin. La qualité mp3 est loin d'être aussi bien que celle d'un CD. Et puis une fois que les fournisseurs du site et les maisons de disques ont touché leur pourcentage, il ne reste presque plus rien pour l'artiste. Au haping on a résolu toutes ces questions, comme nous l'explique Sophie :

- C'est un peu du commerce équitable. Donc les

artistes, par chaque carte vendue, vont toucher soixante-quinze pour cent des ventes. Donc c'est carrément plus avantageux pour eux. Déjà, ils vont payer la distribution beaucoup moins cher que si c'était distribué en Fnac. En Fnac*, ils vont avoir leurs albums qu'ils vont payer une fortune. Ils vont les poser deux semaines et, ensuite, ça va revenir. Ça ne sera pas vendu. Ça sera calé dans un petit coin. Alors que là, avec ces cartes, non seulement ils les payent beaucoup moins cher donc c'est plus abordable pour les petits artistes. Ils touchent soixante-quinze pour cent des ventes donc ce qui est énorme par rapport à d'habitude. Et, ensuite, même les cartes qui sont pas vendues, ils s'en servent comme carte de visite quoi. C'est vraiment tout bénéf* pour tout le monde. Ces cartes, elles peuvent être collecteurs pour le public et cartes de visite pour l'artiste. Donc, pour moi, c'est un bon compromis entre l'artiste et le public.

- On peut télécharger en qualité audio ou qualité MP3 donc la qualité CD audio c'est quand même mieux quand on veut avoir un objet qui tient la route pour écouter de la musique correctement. Et pour le situer commercialement, la Fnac ou Virgin fait un euro le titre. Le téléchargement légal, c'est un euro le titre donc si vous avez quinze titres sur votre CD, ça fait quinze euros. Nous, c'est cinq euros tout le temps, que ça soit douze titres, six titres, tout ça et plus des vidéos, des bonus donc? On essaye d'avoir une offre assez intéressante pour les jeunes parce que, maintenant, quand on va à la Fnac, avec vingt euros, on arrive, on sort avec un seul CD donc c'est de plus en plus dur pour les jeunes d'acheter un peu de culture et de permettre donc aux musiques de se développer.

Enfin si on peut acheter par cartes bancaires, les cartes à gratter donnent accès au service pour ceux qui n'en ont pas. Elles sont aussi des objets de communication:

- L'intérêt, c'est déjà d'avoir une petite carte qui est pas mal faite qui représente l'album. C'est aussi d'être présent au niveau du terrain* et de faire connaître le produit au niveau du terrain aussi et c'est important pour nous parce que sur Internet il y a tellement de choses qui se passent que c'est un peu difficile.

On est présents dans plus de trois cents points de vente au niveau national maintenant dans toute la France. On essaye maintenant d'élargir un petit peu à, pourquoi pas, des pays européens comme l'Angleterre, l'Espagne, tout ça parce qu'on a participé, enfin mon patron a participé, au Midem 2005 à cartes au marché international du disque et a rencontré certaines personnes très intéressées par le concept et on va essayer d'avoir des régies publicitaires un peu partout.

On n'en est pas encore au point de chiffrer l'affaire, mais les échos sont bons*:

- Le système commence à être connu bien mais il faut changer un peu l'habitude des gens donc c'est un peu difficile. Mais, sinon, ouais, ça commence à

pas mal marcher. Sur les sites de concerts, les cartes se vendent bien parce que, cinq euros, ça se vend bien, c'est pas super cher. Là, on arrive à la fin du trimestre, donc on va faire le relevé des compteurs bientôt. On n'a pas les chiffres exacts de vente par mois mais ça commence à pas mal marcher. Le nouveau catalogue arrive avec des artistes un peu plus connus aussi donc ça va permettre au système d'être plus porté vers l'avant et de vendre un petit peu plus, on espère.

Quand on débat sur le téléchargement illégal, Julien et ces collègues se situent habilement:

- Ben, nous on présente un peu une alternative au piratage en ligne gratuit des musiques indépendantes, des petits groupes indépendants qui on du mal à vendre des CD et qui se font télécharger directement sur le net. Donc nous on se bat un peu contre ça mais on n'est pas non plus totalement opposés au téléchargement en ligne même si pour des groupes, comme je vous dis en fait, qui commencent à se faire connaître, c'est pas mal d'avoir un nouveau système d'édition. Nous on crée surtout un nouveau support. On fait un nouveau support de communication et de vente du disque en fait car ça peut être aussi un moyen de promotion pour les artistes qui peuvent sortir le CD et qui peuvent sortir aussi la carte. Au niveau du débat du téléchargement, nous on est un peu contre parce qu'on a fait une alternative quand même mais? donc voilà !

Affaire à suivre. Entre temps rendez-vous sur le site où tout est en train de se passer:

<http://www.neophoniques.com>